

GUIDE PRATIQUE RENTREE 2016 / 2017

Parents,

L'équipe éducative de l'école des AUQUES souhaite la bienvenue aux nouvelles familles et une très bonne année scolaire 2016 / 2017 à toutes et à tous.

Ce guide pratique rassemble les principales informations concernant l'organisation et le fonctionnement de l'école. Nous vous demandons de le lire attentivement et de nous retourner, dans les meilleurs délais, les fiches ci-jointes.

PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

L'école des Auques accueille les enfants à partir de 2 ans et jusqu'au CM2.

Elle s'étend en profondeur sur 4 bâtiments et compte 7 salles de classe, 1 salle d'accueil / garderie, 1 bibliothèque, 1 dortoir pour la maternelle, 1 jardin, 2 cours de récréation et 1 espace vert.

LE PERSONNEL DE L'ECOLE

- **Les enseignantes :**

TPS – PS – MS : Isabelle HERAL / Stéphanie ANTICHAN

GS – CP : Virginie BRUEL / Marie-France BOY.

CE1 – CE2 : Vanessa GODINEAU / Marion BASTIE

CE2 – CM1: Armande RIGAUD / Stéphanie ANTICHAN

CM2 : Claire LAGRAVE

- **Les ATSEM :** Christiane CHAILAN / Karine BERNARD.

- **Moniteur EPS :** Bruno VIDAL

- **Entretien :** Francine ANDUZE, Meidhi ZEGHBAB

- **Cantine :** Christiane CHAILAN

- **ALAE :** Yannick OLLIVIER

ACCUEIL DES ENFANTS ET ORGANISATION

- **Horaires de l'école :** Lundi, mardi, jeudi et vendredi

Classe du matin → 8 h 45 - 11 h 45 ouverture du portail → 8 h 35

Classe du soir → 13 h 45 - 16 h 00 ouverture du portail → 13h35

- **Mercredi**

Classe du matin → 8 h 45 - 11 h 45 ouverture du portail → 8h35

Pour des raisons de sécurité, il est inutile d'arriver à l'école avant l'heure d'ouverture du portail. Nous vous demandons d'éviter les rassemblements à proximité de l'école.

- **ALAE :**

Il fonctionne depuis le 1^{er} septembre 2016 pour toutes les classes. (Demandez le dossier à Yannick OLLIVIER)

- **Restauration, cantine scolaire :**

Elle fonctionne depuis le 1^{er} septembre 2016; elle est implantée à l'école Jules Ferry. Paiement par tickets. **Inscription pour la semaine, une semaine à l'avance.**

APC : aide pédagogique complémentaire. Elle s'adresse à tous les élèves de MS au CM2, une heure par semaine (1h ou 2 fois ½ heure, le soir après la classe ou le matin avant la classe). Elle est obligatoire.

- **Absences :**

Si votre enfant est absent, vous voudrez bien le signaler à l'école le plus rapidement possible.

A son retour, l'enfant devra présenter un mot d'excuse signé des parents et précisant le motif et la durée de l'absence.

Un enfant ne pourra être récupéré avant la fin des cours sans autorisation écrite des parents.

- **Assurance :**

L'assurance scolaire n'est pas exigée pour les activités dites obligatoires (activités habituelles fixées par les programmes) mais elle l'est pour les activités dites facultatives (voyages scolaires, sorties diverses, garderie, études, ...). Dans ce dernier cas, vous devez être couverts aussi bien en **Responsabilité Civile qu'en Assurance Individuelle Accidents Corporels.**

- **Coopérative scolaire** : afin de supprimer les différentes collectes pouvant être demandées aux enfants en cours d'année, à l'exception des tombolas, nous demandons une participation financière annuelle de 6 € par enfant scolarisé jusqu'en MS inclus et de 10 € par enfant scolarisé à partir de la GS, somme incluant les 3,52 € de la licence USEP.

- **Réunion de rentrée** : une réunion d'information concernant l'organisation de l'école aura lieu le jeudi 15 septembre 2016 à 18 h 15 dans la salle de l'ALAE puis dans les classes des enseignants.

- **Elections** : vous pouvez vous présenter aux élections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'école qui auront lieu le jeudi 13 octobre 2016.

Les 5 membres élus seront les porte-parole de la communauté des parents devant les autres membres du Conseil (l'Inspecteur de l'Education Nationale, le représentant de la municipalité, le délégué départemental de l'Education Nationale, les enseignants de l'école) au cours des 3 réunions annuelles (1 par trimestre).

- **Renseignements** : veuillez signaler à la Directrice, **Armande RIGAUD**, (05 63 61 25 43) toutes les modifications concernant la famille (adresse, téléphone, emploi, médecin traitant ...).

Celle-ci peut vous recevoir (sur rendez-vous) le jeudi, jour de sa décharge

VACANCES SCOLAIRES

- **Toussaint** : Jeudi 20 octobre 2016 au jeudi 3 novembre 2016.
- **Noël** : Samedi 17 décembre 2016 au mardi 3 janvier 2017.
- **Hiver** : Samedi 4 février 2017 au lundi 20 février 2017.
- **Printemps** : Samedi 1er avril 2017 au mardi 18 avril 2017
- **Été** : Vendredi 7 juillet 2017 après la classe.



LES AUQUES

Ecole primaire publique

8, rue Alfred de Musset

81200 Aussillon

Tél.: 05 63 61 25 43

E-mail:

ce.0811147G@ac-toulouse.fr

